



COMITÉ SYNDICAL

Séance du Lundi 23 janvier 2017

Délibération 2017_01_01

Objet : Approbation du compte rendu de la réunion du 6 décembre 2016

Le dix-sept janvier deux mille dix-sept, à quatorze heures trente, dans les locaux du Département de Loire Atlantique, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du neuf janvier deux mille dix-sept signé par le Président du SYLOA. Le quorum n'étant pas atteint lors de cette séance, le comité syndical est de nouveau convoqué le vingt-trois janvier deux mille seize, à huit heures trente, dans les locaux de Nantes Métropole, par courrier en date du dix-huit janvier deux mille dix-sept signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : Monsieur Christian COUTURIER, Madame Anne LERAY, Monsieur Éric PROVOST, Monsieur Joël BARAUD

Participaient également : Madame Cécile FOURMARIER, directrice du SYLOA

Nombre de votants : 4

Secrétaire de séance : Monsieur Joël BARAUD

EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir résumé brièvement le compte rendu de la réunion du 6 décembre 2016, Monsieur le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

Aucune remarque n'est formulée.

**Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité**

✓ **Adopte le compte-rendu du 6 décembre 2016 :**

Fait à Nantes, le 23 janvier 2017

Pour extrait certifié conforme,

Compte-tenu :

- De la transmission au contrôle de légalité le :
- De l'affichage au siège du syndicat le :

Christian COUTURIER
Président du SYLOA